



AVIS PUBLIC

**CHANGEMENT DU LIEU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 12 AVRIL 2022**

Avis public est par les présentes donné par la soussignée de ce qui suit :

La séance ordinaire du conseil municipal devant avoir lieu le 12 avril 2022 à 19h30 aura lieu au Centre Jean-Guy-Cardinal, situé au 156, 3^e Avenue à la même heure et à la même date.

Donné à Sainte-Anne-des-Plaines, ce 25 mars 2022

Geneviève Lazure, LL.B., D.D.N.
Greffière